République française

Date de convocation 26 mai 2026		COMMUNE DE LACAVE L'an Deux Mille vingt-six, mardi 02 juin à 20 heures, le conseil municipal légalement convoqué est réuni sous la présidence de Monsieur Stéphane CHAMBON, Maire.
Membres		
En exercice :	11	
Présents :	9	
Votants :	11	
Quorum	6	Pouvoir(s) :
Nom des Présents :		CHAMBON Stéphane, ELISABETH Camille, MAGNIEN Philippe, BERTRAND Jean-Marc, CLAVEL Anne, DEROMME Michel, MIRAMON Maud, SABARROS Angélique
Nom des Absent(s) :		BUFFAROT Martine donne pouvoir à CHAMBON Stéphane ROUGIÉ David donne pouvoir à SABARROS Angélique
Secrétaire de séance :		Anne CLAVEL

Désignation du secrétaire de séance

Délib	Objet
2026-23	Désignation secrétaire de séance
2026-24	Approbation du Procès-verbal de la séance du 28/04/2026
2026-25	Délégué cauvaldor expansion
2026-26	Délégué Lot Ingénierie
2026-27	Délégué SYDED eaux naturelles
2026-28	Référent déontologue
2026-29	Motion défense école rurale
2026-30	Motion TE46

Acte rendu exécutoire Après dépôt à la Sous-Préfecture Le :	Pour copie certifiée conforme
Publication du :	Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Secrétaire de séance, Anne CLAVEL	Le Maire, Stéphane CHAMBON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse (68 rue Raymond IV – 31000 TOULOUSE) dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de son affichage, de sa publication ou du rejet d'un recours administratif recevable. Ce recours contentieux peut être déposé par le biais de l'application électronique Télérecours accessible à l'adresse https://www.telerecours.fr."